

Congé d'été

Les parents désirent généralement donner à leurs enfants une vie meilleure que celle qu'ils ont vécue eux-mêmes. Si l'enfant a besoin d'une paire de chaussures, les parents savent qu'ils ne doivent pas lui acheter à la place un album à colorier. C'est pourtant le principe que semble suivre le gouvernement, lorsqu'il se permet de changer unilatéralement notre constitution sans tenir le moindre compte des désirs de la population et des gouvernements provinciaux, alors que ce dont les Canadiens ont besoin ce sont des emplois, un ralentissement du rythme de l'inflation, une baisse des taux d'intérêts et une politique énergétique saine formulée par leurs représentants élus qui se sentent libres d'exprimer l'opinion de leurs électeurs sans qu'on leur impose silence.

Je trouve que ce gouvernement établit un dangereux précédent en imposant aussi fréquemment la clôture. On dirait que chaque fois qu'il ne sait pas comment se dépêtrer ou se sortir d'une situation épineuse, il a recours à ce procédé, quelque importance que la question ait aux yeux du pays et du peuple canadien. Cette méthode est inacceptable et c'est un outrage au Parlement.

Nous avons été élus députés par les Canadiens pour les représenter et le gouvernement devrait respecter notre rôle. Il devrait en outre s'occuper des véritables problèmes et des véritables questions qui se posent pour les Canadiens et rechercher des solutions directes et équitables.

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur l'Orateur, en ce moment où la Chambre va bientôt suspendre ses travaux jusqu'à l'automne, j'aimerais profiter de l'occasion pour effleurer quelques questions d'intérêt actuel. Alors que nous siégeons ici à Ottawa en plein cœur de l'été il n'est pas si difficile de se les rappeler. Nous les connaissons toutes et les voyons peut-être d'un œil différent. Certaines de ces questions sont angoissantes à des degrés divers, contrariantes, ennuyeuses et choquantes. D'autres, si nous prenons le temps et avons la possibilité de les examiner objectivement, peuvent cacher quelque espoir même si elles ne sont pas absolument réjouissantes.

A tout prendre, nous pouvons dire, je crois, que notre pays est grandement favorisé et fortuné. Mais n'est-il pas plutôt étrange qu'il n'apparaisse jamais très sage politiquement de rappeler à nos concitoyens que tel est le cas? Je ne sais trop pourquoi. Par contre, beaucoup de Canadiens se le disent à eux-mêmes, plus particulièrement ceux qui ont eu la chance ou le privilège de voyager à l'étranger. Une fois rentrés chez eux, ils se disent: «Il fait bon être chez soi; nous avons un pays merveilleux; nous sommes un peuple choyé.» Il leur semble revenir et voir la vie qui les entoure d'un œil nouveau.

Néanmoins, il est malheureux de se retrouver encore en plein dans une grève postale. Des petites et des moyennes entreprises en souffrent, et terriblement! Ces entreprises sont le vrai moteur de l'économie nationale. La grève ayant bloqué leurs comptes à recevoir, elles ont de sérieux problèmes de liquidités et sont confrontées à de graves problèmes.

Avec les taux d'intérêt actuels, on ne peut leur proposer de se tirer d'affaires en allant rendre visite à leur directeur de banque, dont la porte est grande ouverte ces jours-ci, semble-t-il. J'ai écouté en vain pour entendre quelqu'un opposer des arguments sérieux contre l'opinion selon laquelle nos banques sont aujourd'hui les institutions les plus avides et les plus

cupides de notre société. Mais laissons cela pour le moment et revenons aux postes.

Presque tout le monde convient que la négociation collective est la seule façon d'en arriver à une convention de travail convenable. Cette méthode n'est pas toujours efficace, mais elle l'est ordinairement. Il est dommage cependant que certains syndicalistes aient recours si rapidement à l'arme ultime de la grève, parfois sans même que les pourparlers aient été engagés ou que de vraies négociations aient commencé.

M. Gamble: Supprimez donc le droit de grève!

M. Penner: Mon honorable ami dit: «Supprimez le droit.» J'y viendrai dans un instant.

M. Collette: Lutte contre Joe plutôt.

M. Penner: Je n'accepte nullement sa position.

Il est trop souvent inutile et excessivement coûteux pour tous les intéressés de recourir trop tôt au moyen de défense définitif.

Je suis persuadé qu'il y a de nombreux problèmes aux Postes qui exigent une attention immédiate. De fait, dans une entrevue de date récente, M. Warren, celui qui dirigera la nouvelle société des Postes du Canada a parlé de certains de ces problèmes et je voudrais vous rappeler un peu ce qu'il a dit durant cette entrevue. Il est persuadé, a-t-il dit, qu'un des problèmes fondamentaux au ministère des Postes est le peu de fierté dont font preuve les postiers qui ne sont pas satisfaits de leur emploi. Souvent, a-t-il fait remarquer, cette attitude se manifeste durant les négociations collectives quand ils réclament des majorations de salaire déraisonnables et des avantages supplémentaires appréciables. Les postiers, a-t-il ajouté, ne seraient peut-être pas aussi stridents ou inflexibles dans leurs revendications s'ils étaient plus heureux au travail. M. Warren a déclaré qu'il songe à adopter dans sa stratégie sociale une série de mesures radicales pour améliorer les conditions de travail. Il a dit que lorsque les considérations monétaires prennent tant d'importance, il faut se demander s'il n'existe pas d'autres sujets de préoccupation et si le milieu de travail, la sécurité et d'autres questions importantes n'entrent pas en ligne de compte.

Aux termes de la loi, les postiers ont le droit de faire la grève et le droit de négocier des conventions collectives. La nomination d'un médiateur était un pas dans la bonne direction. Je crois donc que nous pouvons maintenant ajourner la Chambre dans un esprit optimiste, confiants qu'un règlement juste sera négocié très bientôt. C'est ce que veulent les postiers, les Canadiens et le gouvernement.

La grève des postes, les taux d'intérêt élevés, qui frappent surtout les propriétaires et les petites entreprises, et le taux d'inflation sont des problèmes d'une gravité et d'une complexité alarmantes. Ce serait cependant mentir aux Canadiens que de les amener à croire que les solutions à ces problèmes sont simples ou à portée de la main. L'attitude inflexible du gouvernement britannique dans sa lutte contre l'inflation a donné lieu à une agitation sociale sérieuse dans ce pays. A l'heure actuelle, la Grande-Bretagne a plus que sa part de problèmes. Les parlementaires britanniques ont plus de problèmes qu'ils n'en peuvent régler.

● (0020)

Dernièrement, lors d'une conférence des parlementaires du Commonwealth tenue à Colombo, au Sri Lanka, le président